

Fiche demande

Etablissement : GHR MULHOUSE SUD ALSACE **N° demande :** 047 / 2026 / 60104

Nom :

Matricule : **Date de naissance :** 02/10/2000 **Date entrée FPH :** 01/07/2020

Statut : Titulaire **Temps de travail :** 100 % **Temps de service :** 5 ans

Grade : INFIRMIER CAT B

Diplôme :

Adresse :

Organisme : 428528 GRETA HAUTE SAONE ET NORD FRANCHE-COMTE

NDA : 4370P001470 **Catégorie :** SECTEUR EDUCATION NATIONALE

Caractère : Continu **Dates de formation :** du 16/09/2026 au 28/04/2027

Répartition : **Coût module :** 12 510 €

Durée PC : 213 jours **Durée totale :** 213 jours **Coût horaire :**

Prise en charge demandée : du 16/09/2026 au 28/04/2027

Nature : Dossier classique **CGR :** 02/07/2026 **Décision :** Sans décision

Intitulé : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE HORLOGERIE

Diplôme visé : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE HORLOGERIE

Niveau visé : Niveau 3 - CAP, BEP (ex Niveau V)

09 / 2026	10 / 2026	11 / 2026	12 / 2026	01 / 2027	02 / 2027	03 / 2027	04 / 2027
15 jours	30 jours	30 jours	20 jours	30 jours	30 jours	30 jours	28 jours

Droits utilisés : 0.0 jours **Durée non indemnisée :** 0 jours **Droits restants :** 360.0 jours

Exercice	Poste	Pédagogie	Déplacement	Indemnité	Total
2026	CFP (350)	5 802,58 €	1 358,12 €	10 409,14 €	17 569,84 €
2027	CFP (350)	7 207,42 €	1 686,92 €	12 929,24 €	21 823,58 €
Total :		13 010 €	3 045,04 €	23 338,38 €	39 393,42 €

Hébergement : 0 € **Repas :** 1 080 € **Transport :** 1 965,04 € **Subrogation pédagogie :** 12 510 €

Récapitulatif des dossiers de l'agent :

047 / 2026 / 60104 DC CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE HORLOGERIE Sans décision 213 jours

Partie A5 : exposé détaillé du projet professionnel

Question 1 : Quel est votre parcours ?

Sapeur-pompier volontaire depuis l'âge de 17 ans, je m'oriente vers l'école d'infirmier à l'issue de mon baccalauréat professionnel.

À l'obtention de mon diplôme d'état d'infirmier, je débute à l'unité de soins intensifs de cardiologie du GHRMSA. J'occupe ce poste pendant deux années consécutives puis j'intègre le service de radiologie-cardiologie interventionnelle où je me forme aux différentes spécialités du service ainsi qu'au travail d'astreinte. Au mois d'août prochain, cela fera 5 ans que je suis infirmier au GHRMSA.

Mon parcours avant d'être infirmier m'a permis de développer mon adaptabilité ou encore ma réactivité face à des événements imprévus, qui là aussi pourront être un vrai supplément pour mon emploi futur.

Concernant mon emploi d'infirmier, il m'a permis de développer ma dextérité, ma patience ou encore une certaine habitude à travailler avec des règles d'hygiène strictes et précises.

J'ai également appris à organiser mon travail afin de réaliser l'ensemble de mes missions dans un temps imparti, tout en cherchant constamment à améliorer mes pratiques et à optimiser mon organisation de travail. Ces différents points seront à coup sûr des qualités dans mon futur poste d'horloger.

Concernant mon rôle en tant qu'infirmier au service de radiologie-cardiologie interventionnelle, j'ai appris à travailler sur protocole, et de façon autonome.

Le poste d'infirmier que j'occupe actuellement demande une grande adaptabilité. Les missions de ce service sont nombreuses et différentes du fait des mélanges de spécialités (cardiologie interventionnelle / radiologie interventionnelle / salle de surveillance post-interventionnelle).

Cela m'a appris à prioriser les tâches surtout dans le cadre de situation d'urgence. Bien que chaque prise en charge soit différente, il est important d'établir une trame pour ne jamais rien omettre dans la prise en charge du patient. Ce nouveau poste m'a également demandé de développer mes connaissances en anatomie et physiologie pour mieux faire les liens sur la physiopathologie spécifique aux examens réalisés et la compréhension des images en radiologie.

Ce sont tous ces éléments qui, à mon sens, pourront servir de base solide dans l'élaboration de mon nouveau projet professionnel.

Question 2 : Quel est votre projet en lien avec cette formation et son origine ?

J'ai toujours été entouré par des personnes de ma famille qui sont intéressées par le monde horloger, et qui m'ont transmis leur curiosité et la passion de ce domaine.

C'est à mes 18 ans que j'ai acquis ma première montre mécanique après avoir, pendant des mois, suivi le projet de création et de conception de la marque SERICA (micro-marque horlogère française).

C'est à ce moment-là que j'ai réellement commencé à me passionner pour l'horlogerie.

À cette période, je suis à l'école d'infirmier et je m'intéresse aux différentes possibilités pour entrer en formation et me renseigne sur les écoles permettant de devenir horloger.

L'option de changer mon cursus de formation me paraît à ce moment non raisonnable, je termine donc ma formation pour devenir IDE et laisse ce projet pour « plus tard ».

Durant les années qui suivent, je continue à m'intéresser à l'actualité horlogère et j'achète plusieurs autres montres de marques prestigieuses ou de micro-marques dont j'ai pu suivre, comme avec Serica, la création et la conception de leurs différents projets et montres.

J'ai eu la chance de rencontrer Clément Gaud, le créateur de la marque Laventure (Micro-marque horlogère Suisse) en allant directement à son atelier, à Neuchâtel.

J'ai pu échanger avec lui sur mon projet de devenir horloger ainsi que sur mes doutes quant à la faisabilité de ma réorientation.

En même temps, je me renseigne sur les différents cursus de formations de plusieurs fondateurs de micro-marques horlogères que j'apprécie, et me rends compte que la plupart sont issus d'une reconversion professionnelle.

En parallèle, je m'équipe d'instruments spécifiques à l'horlogerie et me rends sur différentes bourses horlogères.

Cela me permet de côtoyer de nombreux horlogers amateurs et d'acquérir des montres anciennes dans le but de les restaurer moi-même, ce qui renforce mon envie de me former.

Je me rends compte aujourd'hui que ce domaine me fascine tant par sa diversité que par sa technicité.

Mes différentes rencontres avec les professionnels du milieu de l'horlogerie (APOSE / LAVENTURE) m'ont conforté dans mon choix de réorientation. Je pourrai ainsi faire de ma passion mon métier.

Ma rigueur, mon organisation et ma minutie sont des qualités nécessaires pour devenir horloger.

Concernant les éléments ayant motivé mon envie de me reconvertir, il y a le sentiment de ne plus réussir à donner le meilleur de soi-même et de ne plus aller au travail avec la même envie, c'est bien cela qui a déclenché ma volonté de me former à un nouveau métier.

Ma décision de reconversion s'explique également par une perte de sens progressive dans mon métier actuel. Je ressens de plus en plus de difficultés à exercer dans des conditions qui ne me permettent pas de prendre en charge les patients comme je le souhaiterais (nombre de patients à prendre en charge grandissant, cadence de travail élevée, manque de personnel, etc).

Question 3 : Comment avez-vous préparé votre projet ?

Avant de détailler la préparation de mon projet, il me semble important de préciser que ma demande de reconversion a été refusée en mars 2025 par mon encadrement.

Bien que ce refus ait été difficile à accepter, il a été salvateur pour mon projet.

Pendant une année, j'ai pu compléter mon questionnement, rencontrer différents horlogers et étendre mes connaissances dans le domaine de l'horlogerie.

Durant l'année 2025, je me suis équipé en faisant l'acquisition d'un établi d'horloger et d'un grand nombre d'outils dans le but de m'exercer chez moi. En effet, pour m'exercer je démonte et je remonte les mécanismes de plusieurs montres régulièrement. Monsieur Thiriet (horloger chez Apose) a été pour moi d'une grande aide lorsque je rencontrais des difficultés avec certains mécanismes.

Concernant la formation, j'ai rencontré plusieurs professionnels du secteur :

- Monsieur Clément GAUD, fondateur de la marque horlogère « LAVENTURE ». (formation de dessinateur industriel).

Il est le premier professionnel du secteur que j'ai rencontré, en février 2024.

C'est lui qui m'a conforté dans ma volonté de devenir horloger.

Bien qu'il ne soit pas horloger de métier, son expérience et sa motivation lui ont permis de construire une marque et un univers horloger bien à lui.

Lors de notre échange je lui ai parlé de ma volonté de me former au métier d'horloger. Il m'a encouragé à tout faire pour y arriver mais m'a en même temps mis en garde en m'expliquant que c'est parfois un milieu difficile à intégrer.

- Monsieur Valentin GAUTHEY, un ami qui est horloger chez TAG HEUER (maison horlogère Suisse).

Avec Valentin, j'ai pu échanger sur son parcours de formation ainsi que son expérience professionnelle.

J'ai parlé avec lui des différentes écoles d'horlogerie (Delle / Morteau / Besançon). La formation est la même dans ces différents établissements. Il m'a également conseillé de prendre contact avec l'école et de me rapprocher d'un horloger indépendant pour réaliser une découverte du métier. TAG HEUER n'acceptant pas de stagiaire, il ne pouvait pas me permettre de réaliser un stage ou une journée d'immersion.

Suite à cet échange avec Valentin je suis entré en contact avec l'école de Delle ainsi qu'avec Romain THIRIET.

- Monsieur Romain THIRIET, horloger pour la marque APOSE, marque horlogère Mulhousienne.

Avec lui, j'ai échangé sur le monde horloger actuel et le marché de l'emploi. Je lui ai ensuite présenté mon projet, mes motivations et ma recherche concernant les différents centres de formation. Monsieur THIRIET s'est formé à l'école de Rennes et a suivi le CAP ainsi que le BMA (brevet des métiers d'art) spécialisé en horlogerie. Il est également issu d'une reconversion professionnelle, puisqu'il se destinait à un métier d'ingénieur. Lors de notre rencontre en février 2025, il m'a guidé dans le démontage et le remontage d'un mouvement mécanique, tout en prenant le temps de m'expliquer le fonctionnement de chacune des pièces.

Notre rencontre début d'année 2025 nous a véritablement lié d'amitié.

A travers de nombreux échanges j'ai su lui montrer ma motivation et ma volonté de devenir horloger, et il m'a beaucoup conseillé.

J'ai pu échanger avec lui sur les difficultés que peut rencontrer un jeune horloger, sujet également développé avec les autres horlogers rencontrés. Tous, y compris lui ont le même discours : la formation demande à être rigoureux mais il y a de la demande en termes de recrutement à l'issue de la formation. Il faut pouvoir être mobile et il est également indispensable d'être détenteur du BMA car sans cela, trouver un emploi reste compliqué.

Monsieur THIRIET est un exemple de motivation pour moi.

La marque Apose dont il était l'horloger et non pas le dirigeant a connu le statut de « liquidation judiciaire » courant d'année 2025.

Ne pouvant laisser ce projet à l'abandon, il a procédé seul au rachat de la marque le 18 novembre 2025.

Mon objectif est de pouvoir un jour œuvrer à ses côtés et de pouvoir réaliser mon alternance dans le cadre du BMA chez APOSE.

Apose est une marque horlogère Alsacienne, et plus précisément Mulhousienne, née en octobre 2020.

Vous trouverez en annexe deux écrits qu'il m'a remis, l'un en février 2025 au début de mon projet, et le second début d'année 2026.

- Monsieur Adrien GARNIER, horloger chez « Le Cercle Horloger » à Strasbourg.

J'ai rencontré Monsieur Garnier en janvier 2026, et dont le discours est similaire à celui de Monsieur THIRIET et Monsieur GAUD (Laventure).

Il m'a aiguillé vers certains horlogers pouvant m'accueillir en stage après mon entrée en formation. Il souhaiterait que je le recontacte une fois que les dates de stages seront connues.

Nous avons discuté de son parcours. Horloger chez Jaeger-Lecoultre puis chez Dubois & Depraz, avant d'occuper un poste en boutique pour la marque Longinus ; son expérience est vaste.

Concernant le financement de la formation et l'accompagnement vers celle-ci :

- Madame GOUIN, conseillère en formation au GRETA de Montbéliard (académie de Besançon), m'a accompagné dans les différentes étapes de recrutement. Elle est mon interlocutrice principale.
- Madame LUQUE (responsable adjointe du bureau formation du GHRMSA) m'a conseillée dans les démarches à effectuer auprès du GHRMSA et m'a mise en relation avec Madame Gonzalez.
- Madame GONZALEZ (conseillère en dispositif individuel pour l'ANFH) à qui j'ai présenté mon projet et avec qui j'ai échangé sur les modalités de prise en charge de l'ANFH.

Question 4 : Pourquoi avez-vous choisi cette formation et cet organisme ?

Il existe en France une dizaine de centres de formation permettant de réaliser le CAP horlogerie ainsi que le BMA dans le même établissement.

Dans la région Est, seulement 3 établissements proposent ce type de formations continues pour adulte.

Le GRETA de Delle est le plus proche de mon lieu de vie actuel (Mulhouse), il se situe à 45 minutes de route.

Les trois formations étant équivalentes, j'ai fait le choix de privilégier le centre de formation le plus proche de mon lieu de vie actuel.

Il existe également en France et en Suisse des centres privés proposant des formations payantes, celles-ci étant hors-budget pour moi, et ne proposant pas de diplômes reconnus par l'état, j'ai fait le choix de me tourner uniquement vers le lycée de Delle.

La proximité avec le centre de formation de Delle me permettrait de ne pas devoir envisager un déménagement ni d'apporter des modifications à ma vie personnelle.

J'ai également pris en compte la durée de formation. Le congé de formation professionnelle permet à l'agent de suivre une formation tout en étant rémunéré pendant 2 années, cela couvrirait donc la totalité de mon cursus (CAP horloger + BMA spécialisé en horlogerie).

Ayant la volonté d'enchaîner sur le BMA après le CAP, il me paraît plus raisonnable de vouloir suivre une formation dans un centre proposant à la fois le CAP et le BMA. Ce centre de formation accueille seulement 12 élèves par an, la proximité avec l'équipe pédagogique me paraît être un vrai avantage.

Voici un résumé des différents tests passés en mars 2025 :

- un test de culture générale à réaliser en 20 minutes. Celui-ci comportait des exercices de mathématiques, de langue française, et de culture horlogère.

- un test de démontage et remontage d'un mécanisme horloger à réaliser en 30 minutes, sur la base d'un calibre ETA 6497 (comme celui sur lequel j'avais pu m'entraîner avec Monsieur THIRIET). Ce test consiste à suivre de manière rigoureuse une notice pour mener à bien le démontage puis le remontage du calibre tout en permettant le fonctionnement à l'issue du remontage.

- un entretien oral avec un professeur en mécanique horlogère de 45 minutes.

Cet entretien a comporté plusieurs thématiques, mais voici une liste des principaux sujets :

- présentation du projet personnel
- présentation du parcours de formation et du parcours professionnel
- échange sur le monde horloger (présentation et questionnement sur diverses marques horlogères)
- questionnement technique concernant le démontage/remontage de mouvement
- point de vue et questionnement sur l'actualité horlogère française et mondiale

Les tests de recrutement n'ayant pas la même valeur qu'un concours, il m'a été demandé de repasser les différents tests pour la rentrée 2026.

Voici les résultats transmis par l'école et disponibles en annexe :

- Respecter les consignes de travail : très satisfaisant
- Réaliser la tâche dans le temps imparti : satisfaisant
- Bonne utilisation de l'outillage : très satisfaisant
- Organisation de son poste de travail : satisfaisant
- Persévérance et maîtrise de soi : très satisfaisant
- Autonomie : satisfaisant
- Connaissances générales : en adéquation avec le niveau requis

Pour finir, j'ai rencontré en février 2026 Madame Gouin du GRETA et cela lors du passage des tests pour la rentrée 2026. A l'issue des tests, nous avons pu échanger sur ma situation et mon projet.

Question 5 : Que ferez-vous à l'issue de la formation ?

Avant de répondre concrètement à la question, voici un rappel des différents postes auquel peut prétendre un horloger :

- Horloger analyste ou dit de « laboratoire » : il intervient dans la recherche et le développement de nouveaux mécanismes en travaillant notamment avec des ingénieurs.
- Horloger de production : ses missions sont diverses, mais de manière globale il assemble la totalité des pièces du mouvement horloger et s'occupe de régler le mécanisme pour que celles-ci puissent quitter la ligne de production. Il a également un rôle dans le contrôle de la qualité une fois le montage terminé.
- Horloger dans un service après-vente : sa mission est la recherche de pannes, le démontage pour nettoyage et révision. Il doit également être capable d'analyser ce qui pourrait entraîner une panne et la corriger.

Il est possible d'occuper un poste d'horloger dès l'obtention du CAP horloger, mais l'expérience étant moindre, les postes à responsabilité se font plus rares et sont plus facilement accessibles en ayant suivi le BMA.

Les postes accessibles après l'obtention du CAP sont largement répandus dans les horlogeries dites de « grande distribution », les missions y sont simples (changement de pile, nettoyage, changement de bracelet, mise à la taille) et ne correspondent pas à mes objectifs.

Concernant les salaires, les différentes annonces pour des postes d'horloger avec pour seule qualification le CAP va varier de 2100€ bruts à 2600€ bruts (informations trouvées via des offres d'emplois en ligne). Pour les postes d'horloger débutant en Suisse avec un niveau CAP, les salaires varient entre 3800CHF bruts et 4000CHF bruts (informations transmises par Monsieur GAUTHEY, après consultation du bureau des ressources humaines de TAG HEUER).

Pour la recherche d'emploi, les annonces se font majoritairement en ligne via des sites de recrutement, mais dans ce domaine spécifique, il n'est pas rare que le recrutement ait lieu directement au sein des promotions de formation et lors des périodes de stages.

À la fin de mon CAP horlogerie au mois de mai 2027, il a été discuté avec ma cadre (Mme BALDECK) de mon retour en service de soins pour une durée de 4 mois, en vue d'une rentrée en septembre 2026 en formation BMA horlogerie. Cela fera l'objet d'une nouvelle demande de prise en charge financière auprès de l'ANFH.

Après l'obtention du brevet des métiers d'art, les débouchés possibles sont :

- Technicien horloger
- Responsable d'atelier ou de service après-vente
- Horloger dans une boutique de bijouterie et d'horlogerie

Concernant les possibilités d'évolution, il existe des formations supplémentaires telles que : microtechnique (secteur de l'armement / aéronautique), design, création et conception de projet horloger.

Le secteur d'activité qui pour l'heure m'intéresserait, serait la restauration d'anciens modèles. Il est cependant possible qu'au cours de ma formation mon projet évolue.

Voici l'analyse du marché du travail :

Sur les 3 derniers mois en France métropolitaine, il est possible d'estimer entre 600 et 1 200 offres d'emploi correspondant réellement au métier d'horloger en atelier (hors vente et bijouterie), avec un niveau CAP ou BMA. Ce volume reste une estimation, car les bases d'offres d'emploi mélangent souvent les postes techniques avec des fonctions commerciales ou hybrides, ce qui oblige à filtrer fortement. Le marché est globalement petit mais en tension, avec une demande réelle pour des profils qualifiés.

En Alsace, le volume est estimé entre 25 et 50 offres sur 3 mois. Il s'agit d'un marché secondaire mais dynamique, notamment grâce à la proximité de la Suisse. Les postes sont majoritairement orientés vers le service après-vente, la réparation et les petites structures.

En Franche-Comté, en particulier dans le Doubs, le volume est nettement plus élevé, entre 120 et 250 offres sur 3 mois. Cette zone constitue le principal bassin horloger français, avec une forte concentration d'ateliers, de sous-traitants et d'activités liées à l'industrie horlogère. La majorité des opportunités nationales se trouve dans ce territoire.

Concernant la poursuite d'études, avec un CAP horloger seul, le taux d'insertion professionnelle se situe généralement entre 60 et 75 % sur une période de 6 à 12 mois. L'accès à l'emploi est possible mais souvent limité à des postes peu spécialisés, avec une évolution plus lente.

Avec un CAP complété par un BMA horlogerie, le taux d'insertion monte à environ 85 à 95 %. Ce niveau de qualification est particulièrement recherché et permet un accès direct à des postes techniques plus avancés.

L'écart entre CAP seul et CAP + BMA est déterminant sur l'employabilité et la qualité des postes accessibles. Le Doubs apparaît comme la zone la plus favorable pour trouver un emploi, tandis que l'Alsace offre moins d'opportunités mais reste intéressante grâce à sa position frontalière. Le secteur est caractérisé par une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, ce qui renforce l'intérêt d'une formation complète avec BMA.

En début de carrière dans l'horlogerie (CAP ou CAP + BMA), le type de contrat le plus fréquent est le CDI, une majorité des embauches se font directement en CDI, notamment dans les ateliers SAV et les petites structures artisanales.

Le CDD existe mais reste secondaire, souvent utilisé pour tester un profil ou remplacer temporairement, avec des durées généralement de 3 à 6 mois, parfois renouvelables. L'apprentissage est très courant en amont (CAP ou BMA), mais après formation, on bascule majoritairement vers un emploi salarié classique. Il existe aussi quelques statuts d'artisan indépendant, mais rarement en début de carrière.

Concernant la durée de travail, les contrats sont presque toujours sur une base standard de 35 heures par semaine. Certains postes peuvent monter à 39 heures, surtout en atelier ou en commerce technique. Le travail est généralement en journée, avec parfois du samedi selon la structure.

Pour le salaire en début de carrière, les données convergent vers une fourchette assez claire, le niveau minimum est proche du SMIC ou légèrement au-dessus, autour de 1 750 à 1 900 € brut mensuel. Dans certains cas (luxe, zones frontalières, profils BMA), on peut atteindre environ 2 000 € dès le départ.

Sources utilisées :

- France Travail : Compréhension de la structure des offres, les types de contrats, les durées et les niveaux de salaire observés dans les annonces
- Jobijoba : Estimation du volume global d'offres d'horloger en France et avoir une base quantitative
- HelloWork : Analyse concrète de la nature des offres (part vente vs technique, types de postes)
- ONISEP : Utilisé pour les informations sur les formations (CAP, BMA) et les taux d'insertion
- Observatoire des métiers de l'horlogerie et de la bijouterie : Compréhension des tendances du secteur, la tension sur le marché et les besoins en main-d'œuvre

L'analyse du marché du travail a été réalisée en partie à l'aide de l'intelligence artificielle (recherches croisées entre ChatGPT / GEMINI / Mistral intelligence artificielle). Concernant la datation des données, toutes les recherches effectuées ont eu lieu sur la période d'Octobre 2025 à Mars 2026. Le grand nombre de données ne permet donc pas la datation de chacune mais seulement de la période.

Mon projet professionnel serait de pouvoir être embauché au sein de la firme Apose.
Une marque horlogère dirigée par un jeune entrepreneur et plein d'ambition pourrait être pour moi un véritable tremplin.

Cette structure, qui pour le moment tente avant tout de se relever de la liquidation judiciaire récente, a une possibilité d'évolution énorme. Romain Thiriet étant seul membre de la marque, le rejoindre me permettrait de développer mes compétences et de m'atteler à un grand nombre de tâches différentes.

Concernant la mobilité, cette problématique a déjà été envisagée et un déménagement sera possible si cela est nécessaire. N'ayant pas d'enfant et ma conjointe étant médecin, nous n'aurons aucune difficulté à changer de lieu de vie ou même de pays. La Franche-Comté et le Doubs ou encore la Suisse Romande sont des zones où les postes d'horlogers sont plus répandus, en lien avec le grand nombre de firmes horlogères implantées dans ces différents secteurs géographiques.

J'ai également l'intention de réaliser différents stages dans d'autres firmes horlogères. Je prévois notamment de rentrer en contact avec les ressources humaines de l'usine de Jaeger-Lecoultre (site de Porrentruy, proche de Delle) pour y réaliser un stage non rémunéré sur la période de coupure entre le CAP et le BMA horloger.

Au cours de mes 5 années d'exercice en tant qu'IDE, j'ai réussi à engranger l'équivalent de 3 mois de congés sur mon CET. Je pourrais les utiliser sur la période de pause entre le CAP et le BMA. Cela me permettrait de développer de nouvelles connaissances en entreprises en dehors de mon cursus initial de formation, et également me faire connaître en vue d'une éventuelle embauche à l'issue du BMA.

Fiche critères

Item	Saisi	Note	Total
02/07/2026			
047/2026/60104 - - CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE HORLOGERIE			
1. Objectif de l'agent			
Développer ses connaissances ou compétences dans son champ professionnel		0	0
Développer ses connaissances ou compétences hors de son champ professionnel		30	0
Opérer une reconversion	1	40	40
2. Finalité de la formation			
Formation à dominante développement personnel ou dimension comportementale			
Formation n'est pas en adéquation avec la qualification de l'agent ou la technique qu'il veut développer ou la formation correspond à une technique non reconnue		-120	0
Formation permettant de développer des compétences dans le champ social et culturel		-120	0
Formation débouchant sur l'exercice d'une profession non réglementée - formation non prioritaire		20	0
Formation permettant d'exercer une profession réglementée - formation prioritaire	1	20	20
		40	0
3. Sanction de la formation			
Autre ou absence de sanction de formation			
Formation qualifiante reconnue par un secteur ou branche (CQP : certificat de qualification prof.)		0	0
Diplôme délivré par un Ministère ou Certification professionnelle inscrite au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles)	1	35	0
		40	40
4. Catégorie professionnelle			
A (ou contractuel assimilé)			
B (ou contractuel assimilé)		6	0
C (ou contractuel assimilé)	1	7	7
		10	0
4.1 Agent mentionné à l'art. L.422-3 du code général de la Fonction Publique bénéficiant des évolutions réglementaires du décret du 22 juillet 2022			
Oui			
5. Cohérence du projet			
Insuffisant			
Passable		3	0
Moyen		-60	0
Bon		0	0
Très bon		60	0
		90	0
		120	0
6.1 Accès à une première qualification			
Accès à une première qualification			
6.2 Formation consécutive à une validation partielle VAE			
Formation consécutive à une validation partielle VAE		20	0
6.3 Formation ayant obtenu le financement antérieur d'un CFP mais non effectué pour un motif valable			
Formation ayant obtenu le financement antérieur d'un CFP par l'ANFH mais n'ayant pu être effectuée pour un motif valable (ex: maternité, retrait, autorisation d'absence)		10	0
6.4 Agent sénior (+ de 45 ans)			
Agent sénior (+ de 45 ans)		10	0
6.5 Coût du dossier non cohérent au regard des prix du marché			
Coût du dossier non cohérent au regard des prix du marché		20	0
6.6 Spécifique			
Saisir le libellé		-120	0
		20	0
		Total Demande :	
			107

